

CHARTE

RSE

**CHARTE ÉTHIQUE
&
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE**

www.ocetra.io



CHARTE RSE

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. NOS VALEURS FONDAMENTALES

3. NOS ENGAGEMENTS :

- #1 : Gouvernance
- #2 : Droits des personnes
- #3 : Relations et conditions de travail
- #4 : Environnement
- #5 : Relations d'affaires
- #6 : Intérêts des consommateurs
- #7 : Développement local

CONTACT

Tél : +262 93 21 65 56
quai 6 port ouest
97420 LE PORT
lcontact@ocetra.re

MOT D'AXEL FERNANDEZ

Depuis 2013, et tout au long de son histoire OCETRA a attaché beaucoup d'importance à l'éthique et à la loyauté de ses pratiques.

Nos valeurs se transmettaient par tradition orale, imitation et compagnonnage et par des consignes écrites.

Nos démarches S&ST et RSE nous ont encouragés et permis de les formaliser.

Dans la continuité de nos démarches de progrès nous avons décidé de formaliser nos comportements en conformité avec nos valeurs et en rendant publiques nos pratiques par cette charte éthique. Cette charte professionnelle définit nos valeurs fondamentales et détaille les engagements collectifs à suivre par chacun des collaborateurs d'OCETRA.

Nos décisions et actions s'inspirent d'un ensemble durable de valeurs fondamentales dans quatre domaines clés : respect des personnes, loyauté des pratiques, respect de l'environnement et amélioration continue de nos savoir-faire.

C'est conformément à ces valeurs, que notre entreprise a gagné en réputation en matière d'éthique, de responsabilité et de confiance.

Cette charte d'éthique n'est pas un concept abstrait. Chacun – des cadres supérieurs aux jeunes employés qui font partie de notre entreprise – doit lire ce texte, acquérir une connaissance de son contenu et le mettre en pratique.

A QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?

La charte éthique a été soumise à l'avis du représentant des salariés et a été approuvée par la Direction générale d'OCETRA le 12 avril 2021.

La charte éthique est applicable à toutes les agences et entités et à tous les collaborateurs d'OCETRA, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables dans chaque pays dans lequel OCETRA exerce son activité.

La mise en œuvre de la charte éthique OCETRA est de la responsabilité de tous les services d'OCETRA. Le respect de ses règles s'impose à tous les collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions et leurs responsabilités. Ils doivent connaître ce code d'éthique professionnelle et de bonnes pratiques commerciales et sont tenus de s'y conformer.

COMMENT S'UTILISE CETTE CHARTE ?

La charte éthique ne peut rappeler l'ensemble des lois et règlements ou conventions qui régissent les activités d'OCETRA, ni aborder toutes les situations qui peuvent se présenter, elle engage chaque collaborateur à examiner et à réagir à ces situations avec intégrité, dans le respect des principes qui y sont énoncés, et en faisant preuve de bon sens.

Voici 4 questions fondamentales à prendre en considération avant toutes décisions :

- 1. Est-ce légal ?
- 2. Est-ce conforme à la Charte Éthique et RSE ?
- 3. Quelle est la conséquence de mon action ou de mon inaction ?
- 4. Serais-je à l'aise pour expliquer et justifier ma décision si elle était connue de l'entreprise ou en externe ?

CONTACT

Tél : +262 93 21 65 56
quai 6 port ouest
97420 LE PORT
lcontact@ocetra.re

QUI CONTACTER POUR UNE QUESTION SUR CETTE CHARTE ?

Les collaborateurs doivent signaler toutes les violations suspectées de cette charte ou tout comportement potentiellement non éthique, par quiconque, y compris les membres de la direction, directeurs, employés, agents, clients, sous-traitants, fournisseurs et entrepreneurs principaux.

Lorsqu'un collaborateur est confronté à un problème d'éthique ou à un manquement aux règles de la présente charte, il doit :

- soit en faire part à son supérieur hiérarchique direct ou à un autre,
- soit saisir directement le directeur de l'entreprise ou lui adresser un e-mail axel.fernandez@ocetra.re

OCETRA veillera à ce que toute préoccupation d'ordre éthique exprimée de bonne foi, concernant d'éventuels comportements inappropriés d'une entité, d'un collaborateur ou d'un partenaire commercial soit examinée et que des mesures appropriées soient décidées et mises en œuvre.

QUELLES SANCTIONS AU NON-RESPECT DE CETTE CHARTE ?

En cas d'enquête, la direction d'OCETRA veillera à ce qu'elle se déroule dans le respect des principes du contradictoire et de la dignité.

Toute information donnée au cours d'une enquête sera uniquement communiquée aux personnes ayant besoin de la connaître et aucune mesure de sanction ne pourra être prise par OCETRA à l'encontre d'un collaborateur ayant signalé de bonne foi une préoccupation ou un manquement d'ordre éthique.

Le non-respect de la Charte Éthique et RSE est susceptible d'entraîner de lourdes sanctions pour OCETRA mais aussi, à titre individuel, pour tout collaborateur concerné par un manquement à ces principes.

Des agissements contraires aux principes de la Charte Éthique et RSE peuvent aussi entraîner des préjudices économiques, d'image, et de réputation pour OCETRA.

Ils peuvent également conduire :

- à ce que des sanctions disciplinaires (par exemple, un licenciement pour faute grave), civiles (par exemple, des dommages-intérêts) et pénales (par exemple, des amendes et/ou peines de prison) soient mises en œuvre contre un collaborateur à l'origine de ces agissements ;
- à la résiliation de toute relation d'affaires avec un partenaire commercial qui n'agirait pas en adéquation avec les valeurs et principes de la Charte Éthique et RSE.

CONTACT

Tél : +262 93 21 65 56
quai 6 port ouest
97420 LE PORT
lcontact@ocetra.re



2. NOS VALEURS FONDAMENTALES

Chez OCETRA, le respect de la parole donnée est essentiel. Notre entreprise a évolué et a pris de l'ampleur. Nos engagements à long terme sont devenus plus importants dans la conduite de nos affaires. Il est essentiel que nos valeurs fondamentales restent claires, simples et faciles à communiquer et que nous les articulions de façon à refléter notre histoire et à tenir tête aux épreuves du temps.

Les valeurs à long terme d'OCETRA se résument en quatre domaines clés : le respect des personnes, la loyauté de nos pratiques, la responsabilité environnementale, l'amélioration continue de nos savoir-faire.

Nous avons formalisé cette Charte Éthique & RSE, afin de communiquer sur nos valeurs. Cette charte a été élaborée par des représentants des salariés et la direction. Cette Charte nous aidera à partager nos valeurs chaque année, et elle servira de rappel de nos engagements à chaque nouveau collaborateur.

OCETRA place le bien-être des personnes, l'entraide et le travail en équipe au cœur de ses priorités.

OCETRA développe ses activités avec loyauté et intégrité selon les standards les plus élevés, et est responsable de ses actions.

OCETRA place ses actions dans le strict respect de notre environnement et aide à lutter pour la préservation de celui-ci.

OCETRA s'engage à rechercher l'amélioration continue dans tous ses projets.

3. NOS ENGAGEMENTS :

3.1. ENGAGEMENT #1 : Gouvernance

Mettre en place une gouvernance responsable

L'entreprise est consciente des risques sociaux (réputation, marque employeur, devoir de vigilance...) et environnementaux (raréfactions des ressources naturelles, énergies fossiles, changement climatique...) et c'est pour cette raison que la stratégie RSE de l'entreprise est intégrée à sa stratégie globale depuis cette année 2021.

Nous avons commencé par une charte éthique en avril 2021 puis par l'élaboration de cette charte RSE, plus globale.

3.2. ENGAGEMENT #2 : Droits des personnes

Respecter les droits des personnes

OCETRA place le bien-être des personnes, le respect, la dignité, l'entraide et la responsabilité au cœur de ses priorités.

Comportements attendus :

Tout commence avec le respect de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Nous traitons tous nos collaborateurs avec dignité, respect, et luttons contre toutes les formes de discrimination.

Nous sommes attachés au respect de la diversité (genre, âge, handicap...).

Nous communiquons d'une manière ouverte, constructive, honnête et transparente.

Nous encourageons chacun à évoluer au sein d'OCETRA en assurant et proposant des formations.

Nous soutenons les efforts de chacun comme une seule équipe.

Nous protégeons les données personnelles et respectons la vie privée de nos collaborateurs. (Réfèrent RGPD présent dans l'entreprise)

Nous veillons à lutter contre toute forme de harcèlement.



Concernant le travail à l'international (hors France) :

OCETRA veille à respecter les lois et à les faire respecter. Nous refusons 3 formes de travail :

1 TRAVAIL FORCÉ

Le travail forcé se définit comme un travail exercé sous la contrainte ou la menace.

OCETRA s'attache à exercer un contrôle rigoureux vis-à-vis des fournisseurs et prestataires de services qui pourraient avoir recours à des personnes travaillant sous la contrainte ou la menace. Si tel était le cas, l'entreprise mettrait en œuvre un plan d'action correctif avec le partenaire et, à défaut de résultat satisfaisant, cesserait toute relation avec le fournisseur ou prestataire concerné.

2 TRAVAIL DISSIMULÉ

Le travail dissimulé consiste à ne pas déclarer officiellement auprès des autorités compétentes une personne qui travaille dans l'entreprise, la privant ainsi de ses droits sociaux et privant la collectivité des cotisations sociales associées à son travail.

OCETRA s'engage, dans tous les pays où il est présent, à ne jamais recourir au travail dissimulé, et veille à donner des directives en ce sens.

3 TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants comprend toute forme d'activité économique exercée par des enfants, les privant de leur dignité et portant atteinte à leur développement normal, physique et psychologique.

OCETRA s'engage à :

- respecter strictement la limite d'âge fixée dans la législation de chacun des pays où il opère et à ne jamais faire travailler un enfant de moins de 14 ans dans quelque pays que ce soit ;
- faire preuve de la plus grande vigilance dans le choix de ses fournisseurs et prestataires ;
- refuser de travailler ou cesser immédiatement de travailler avec ceux qui font travailler des enfants dont l'âge serait inférieur à la limite légale ou qui aurait moins de 14 ans.

3.3. ENGAGEMENT #3 : Relations et conditions de travail

Développer des relations et conditions de travail responsables

Concernant l'emploi :

Du fait de la nature même de notre métier, travaux marins et sous-marin, nous avons peu d'emploi pérenne. L'entreprise fait son possible pour réduire le nombre d'emplois précaires sans mettre en danger l'entreprise.

Concernant la qualité de vie au travail :

De nombreuses actions sont engagées, entre autres la mise en place de l'ISO 45001 Santé et Sécurité au travail qui impacte l'ensemble de l'entreprise.

Concernant la réduction des accidents du travail :

L'entreprise est très mature sur le sujet, elle pilote ses actions et a de très bons résultats grâce à l'ISO 45001.

Concernant la formation des salariés :

Un plan de développement des compétences est mis en place, suivi et discuté avec chaque collaborateur lors des entretiens individuels.

3.4. ENGAGEMENT #4 : Environnement

Préserver l'environnement

OCETRA place la prise en compte de l'environnement au cœur de ses engagements éthiques. Chacun doit veiller au respect des principes directeurs, normes et lois en matière d'environnement.

Comportements attendus :

En tenant compte de notre insularité et donc des moyens plus limités à notre disposition :

Ø Nous agissons pour limiter l'impact de nos activités sur l'environnement.

Ø Nous nous attachons à préserver les ressources naturelles, à bien gérer nos déchets et à protéger la biodiversité. (Nous trions et recyclons une partie de ses déchets)

Ø Nous améliorons nos consommations énergétiques et nous limitons nos émissions de gaz à effet de serre (nous allongeons la durée de vie de ses équipements informatiques).

3.5. ENGAGEMENT #5 : Relations d'affaires

Développer l'éthique dans les relations d'affaires

Au cours des échanges avec nos clients, il est important que chacun fasse preuve de discernement et de modération à l'égard des éventuels cadeaux, divertissements ou invitations / hospitalité. La corruption passive ou active est irrecevable de la part des employés d'OCETRA, directement ou indirectement, envers toute personne employée ou affiliée à un client, sous-traitant, fournisseur dans le but d'obtenir des affaires, concessions, traitement favorable ou autre décision favorable.

Nous pouvons avoir accès à des informations confidentielles concernant nos clients, nos partenaires ou nos fournisseurs, chacun doit s'imposer de protéger la confidentialité des informations non publiques, et de ne pas les utiliser ou divulguer autrement que selon les besoins liés à son emploi au sein d'OCETRA.

Concernant le choix nos fournisseurs :

Les critères RSE et ISO 45001 sont pris en compte mais cela dépend plus du choix disponible en local.

conflits d'intérêts:

Identifié les situations a risques

L'identification des situations de conflit d'intérêts nécessite de porter une attention particulière aux :

Processus sensibles

Il s'agit d'identifier les processus pour lesquels l'existence d'un conflit d'intérêts porterait atteinte aux intérêts de l'organisation. Parmi les processus sensibles, figurent notamment les achats, les ventes, les affaires publiques, les financements (apports, emprunts, subventions, etc.), les investissements, l'établissement des états financiers et la gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, etc.).

Fonctions sensibles

Il s'agit de déterminer les fonctions sensibles au sein de l'organisation puis de rechercher comment les personnes en charge de ces fonctions pourraient favoriser leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt de l'organisation³¹.

Opérations sensibles

Certaines opérations inhérentes à la vie d'une organisation (prospection, recherche de nouveaux marchés, opérations avec le secteur public, croissance externe etc.) augmentent la probabilité d'exposition au risque de corruption. La prévention des situations de conflit d'intérêts qui peuvent émerger à l'occasion de ces opérations est susceptible de réduire le risque de corruption.

Exemples de situation à risques impliquant un collaborateur

→ Exemple 1

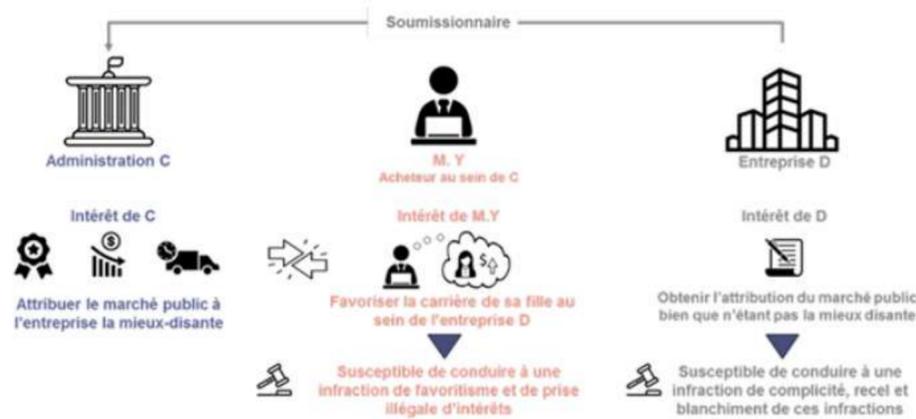
Une situation de conflits d'intérêts...



... susceptible de conduire à la commission d'une infraction de corruption

→ Exemple 2

Une situation de conflit d'intérêts...



... susceptible de conduire à la commission d'une infraction de favoritisme ou de prise illégale d'intérêts

Exemple de situation à risques impliquant un tiers à l'organisation

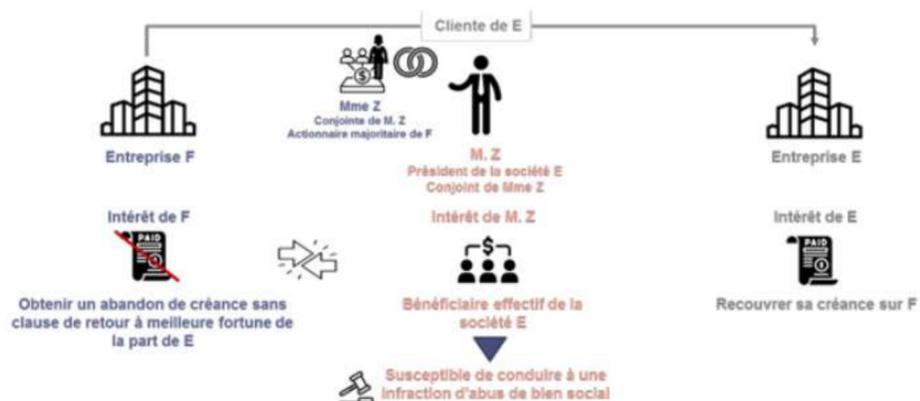
Une situation de conflits d'intérêts...



... susceptible de conduire à la commission d'une infraction de trafic d'influence

Exemple de situation à risques impliquant un mandataire social

Une situation de conflits d'intérêts...



... susceptible de conduire à la commission d'une infraction d'abus de bien social

PLUS D'INFOS ICI:

<https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr>



3.6. ENGAGEMENT #6 : Intérêts des consommateurs

Respecter les intérêts des consommateurs

Nous comprenons le mot consommateurs par client. Et dans ce cadre, tous nos contrats et nos engagements vis-à-vis des clients sont transparent et font l'objet de contrôles.

(Réunions : Pré-chantier, Pendant le chantier, Post-chantier)

Des moyens ont été mis en place pour mesurer la satisfaction de nos clients

3.7. ENGAGEMENT #7 : Développement local

Viser le développement local et l'intérêt général

Concernant le recrutement :

Nous recrutons principalement en local et travaillons au maximum les entreprises en local.

Concernant initiatives d'intérêt général :

Des dons sont réalisés en faveur des services de police et de secours.



SIGNATURES:

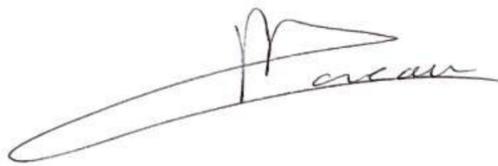
Axel FERNANDEZ


OCETRA
Quai 6 - Port Ouest - 97420 Le PORT
☎ +262 (0) 693 216 556
@: contact@ocetra.re

Bastien MOREAU


OCETRA
Adresse Postale :
BP 40155 - 97463 SAINT DENIS CEDEX
☎ +262 (0) 693 216 556
@: contact@ocetra.re
SIREN : 799 307 913 - APE : 4190Z

Pascale MOREAU



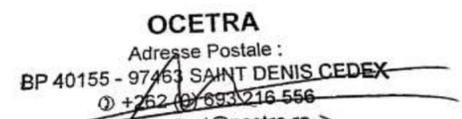
François WUNDERLE



Romain MATTEI



Edouard CHAMAK


OCETRA
Adresse Postale :
BP 40155 - 97463 SAINT DENIS CEDEX
☎ +262 (0) 693 216 556
@: contact@ocetra.re
SIREN : 799 307 913 - APE : 4190Z